



Inf'Aurignac



Vœux de Jean-Michel Losego, Maire, aux Aurignacaises et Aurignacais.

Madame, Monsieur,

C'est par Inf'Aurignac que je viens vous présenter mes vœux et ceux du Conseil municipal, vous souhaitant une bonne et heureuse année 2021, et en premier lieu une bonne santé pour vous et vos proches : nous en mesurons le caractère essentiel particulièrement en cette période.

Cette année, nous réunir pour partager le traditionnel moment des vœux n'était pas raisonnable, vous le comprendrez aisément ; c'est donc par écrit que je vais brosser le bilan de 2020 et tracer nos perspectives pour 2021.

Tous, nous avons besoin de retrouver de la convivialité, du contact direct, du partage amical et solidaire : mais la situation sanitaire nous astreint encore à la distanciation sociale, expression inconnue il y a à peine un an et qu'il a fallu apprendre et respecter toute cette année.

J'aimerais vous dire que l'année qui vient sera plus belle et plus tranquille que celle qui se referme, mais rien n'est sûr, rien n'est acquis, le devoir de vigilance, pour soi et pour les autres, reste toujours de mise.

« Nous revoir ... comme avant ... vous revoir, dans la rue « Bonjour, comment ça va ? » dans les commerces au quotidien, samedi au marché, et puis au déjeuner ... assis à la terrasse profitant du soleil et de quelques amis ... vendredi au ciné « Tu viens, je crois que c'est bien ! ... on en parlait, hier à la Cafetière... » ... et puis qu'enfin on pense « c'est ce soir qu'on a danse, ou encore qu'on chante » et « désolé, ce soir, je peux pas, j'ai foot, ou basket ...

Ah ! vivement la piscine ... Y a du monde au camping cette année ? ».

C'est qu'il est bien vivant notre joli village, à toutes les saisons ...

« venir à Aurignac, y a toujours une raison ! »

Tenez, prenons donc date, je souhaite qu'on en sorte du Covid qui de nos rues nous vide, et qu'aux pas de nos portes, nous soyons tous en liesse pour applaudir les coureurs du Tour de France qui traverseront Aurignac le 14 juillet, pour la 17^{ème} étape de Muret à Saint-Lary-Soulan.

Marquez votre agenda, mais le Feuillet vous le redira ...

le Feuillet et ses nouveaux copains ... de la com ! »



Les différents outils que nous avons développés pour vous apporter les informations municipales vous ont régulièrement rendu compte de tout ce qui s'est fait à Aurignac pour vous assister durant cette crise de la Covid-19, mais je veux insister sur le besoin de solidarité, le besoin de privilégier l'essentiel et de laisser de côté d'éventuelles querelles stériles, que révèle cette période troublée.

À Aurignac, je peux en témoigner, tout le monde s'est attaché à agir pour vous soutenir, pour vous apporter, au mieux des circonstances, tous les services attendus, malgré des protocoles, des préconisations et des règles qui n'ont cessé d'être modifiés et adaptés tout au long de l'année depuis le 13 mars.

Rendre hommage, d'abord, à tous les professionnels, en priorité les professionnels de santé et médico-sociaux, les services publics ou les services aux personnes, qui ont assumé leurs rôles dans des conditions souvent plus qu'incertaines...

Citer ensuite toutes les collectivités locales et leurs établissements publics : la Mairie bien sûr, mais aussi la Communauté de Communes, le Conseil Départemental, la Région Occitanie-Méditerranée ou le PETR Comminges-Pyrénées, qui ont relayé l'État et fait preuve de solidarité territoriale pour maintenir les liens humains.

Remercier chaleureusement les associations locales et leurs bénévoles, qui ont également fait tout ce qu'elles pouvaient pour maintenir, quand c'était possible, leurs activités, avec beaucoup de responsabilité, de compréhension et de respect, pour contribuer au lien social.

Il faut toutes les compétences et toutes les énergies réunies pour porter en avant le projet de notre équipe au service du développement de notre bassin de vie.

Oui, cette solidarité territoriale, au-delà de la crise sanitaire, permet à la Commune d'Aurignac, par l'intermédiaire de la Communauté de Communes Cœur et Coteaux du Comminges, d'intégrer, fin d'année 2020, le dispositif national des « Petites Villes de Demain », mis en place par le gouvernement ; et ceci, après que nous avons obtenu en 2018 le soutien de la Région par le dispositif « Bourg-Centre » et en 2019 celui du Département par le dispositif « Cœur de vie ».



Au cas où ces dispositifs ne voudraient pas dire grand-chose pour vous, retenez cependant qu'ainsi, nous aurons les appuis institutionnels, techniques et financiers des partenaires dans les années à venir pour faire avancer nos projets, validant ainsi tout le travail porté depuis de nombreuses années pour structurer l'action municipale et donner de la cohérence à sa politique.

Désormais nous avons de meilleures cartes en main pour relever les défis du mandat qui s'ouvre.

Si 2020 a été une année particulière du fait de la crise sanitaire, c'était aussi une année de transition municipale, avec un renouvellement de l'équipe pour continuer de vous servir.

Et je peux vous affirmer que la nouvelle équipe dispose du dynamisme, de la capacité de travail, des compétences et du sens des responsabilités qui conviennent pour agir efficacement pour la commune durant les six ans de ce mandat, avec en plus un sens de la convivialité qui ne gâche rien.

Ceci dit, permettez-moi une dernière fois, de saluer devant vous les membres de l'ancien conseil municipal qui ont souhaité arrêter : Régine, Ludvine et Jérôme bien sûr, que je remercie de m'avoir accompagné depuis 2014, Nicole, Jean-Marc et Daniel qui, si nous n'avons pas toujours partagé les mêmes avis, ont souhaité durant deux mandats servir la commune ; mais aussi et surtout Guy, car, durant six ans, il a été en première ligne, entièrement au service des Aurignacais et de la Mairie, quasiment tous les jours et parfois même la nuit, et souvent dans l'urgence.

Merci à eux, et place maintenant à vos quinze élus en charge de la vie communale, au service de l'intérêt général.



Je le disais plus haut, nous avons souhaité développer les moyens de vous informer pour gagner en efficacité et en réactivité. Nous avons, en 2014, créé « Le Feuillet », mensuel, et rendu Inf'Aurignac plus régulier : nous les maintiendrons. Mais nous voulions aussi investir les outils numériques pour une information plus large et plus rapide : la crise sanitaire a bien évidemment renforcé cet intérêt.

C'est pourquoi, désormais :

- nous animons une page « Facebook », étendue à l'ensemble de l'activité de la Mairie et capable de relayer les informations des autres acteurs communaux ou du territoire.
- nous vous proposons une application gratuite pour vous, « Panneau Pocket », émettrice d'alertes instantanées, consultable sur les Smartphones ou les ordinateurs.
- un nouveau site internet auquel vous pouvez vous référer quand vous le souhaitez, qui informe également les éventuels visiteurs et présente la commune ainsi que l'ensemble de ses activités existantes.



Nous avons également agi pour que cette année, bien que particulière, soit efficace et ne retarde pas notre programme. Nous sommes enfin parvenus à engager des projets qui avaient jusque-là tardé à se concrétiser.



Un réverbère

Ainsi, le programme de remplacement de l'éclairage public plus économe et plus efficace s'est déployé : une première tranche de 103 points lumineux a été réalisée et une deuxième devrait démarrer bientôt pour 100 nouveaux points, dans le vieil Aurignac.

La numérotation des maisons par notre équipe technique, tant attendue, a débuté avec les plaques posées en centre-bourg et se poursuivra en début 2021. Nous engagerons ensuite la signalisation des hameaux, lieux-dits et écarts par la pose de panneaux nominatifs.



Numérotation

L'occasion m'est ici offerte de souligner l'action professionnelle de nos agents, de tous nos agents, qui eux aussi ont été très perturbés par le contexte sanitaire, mais dont je tiens à souligner l'engagement. Ils n'ont pas été épargnés par la peur et l'incertitude, comme chacun de nous, mais tous affrontent la situation en restant disponibles et actifs. Ils nous ont complètement accompagnés dans l'action municipale, parfois même devancés, et ont tenu à assurer leurs missions avec professionnalisme et responsabilité.

C'est un vrai plaisir d'agir dans ces conditions et cela a même sans doute soudé un peu plus encore l'ensemble des équipes, professionnels et élus.





Trottoir enherbé

Ainsi, les agents ont continué d'assurer les missions d'Etat Civil et administratives, ont continué de faire avancer les dossiers de subvention, ont continué d'entretenir les espaces verts et les espaces publics ; car nous percevions déjà que la situation pouvait durer et que nous ne pouvions nous permettre de geler complètement l'activité quotidienne.

Nous avons même profité de la fermeture des équipements communaux pour engager des interventions que nous voulions réaliser auparavant : c'est pour cela que nous avons quasiment totalement rénové le 1er étage de l'Espace St-Michel par une réfection de la toiture, l'isolation des combles, le changement de système de chauffage et surtout la mise en place d'un sol spécifique pour les activités de danse et de gymnastique. C'était une vieille attente des usagers, pour lesquels l'ancien sol, très traumatique, n'était pas forcément propice ; désormais, cette salle de danse dispose d'un sol adapté.



La salle de danse et de gymnastique



Porte du cimetière

Le cimetière a vu un rafraichissement bienvenu de ses deux entrées ; le local communal situé à l'arrière de l'Espace St-Michel a retrouvé un portail tout neuf ; les garde-corps du Fonds de la Côte sont repeints et consolidés ; le WC public du Foirail a été entièrement repris, rendu accessible aux PMR (Personnes à Mobilité Réduite) et doté d'équipements plus difficilement « vandalisables » contre un fléau récurrent ces dernières années.

La Gendarmerie a aussi vu quelques interventions d'urgence, et nous allons, dans les semaines à venir, continuer la rénovation progressive de quelques-uns des appartements de la caserne. Il faudra rapidement une intervention plus lourde pour remettre à niveau cet équipement de service public qui, après la Perception, la Mairie, la Poste et les Écoles, reste celui qui nécessite une intervention communale.



Un range-vélo

La plupart de ces travaux ont été réalisés en régie, c'est-à-dire par nos propres agents municipaux, et je vous laisse constater la grande qualité des ouvrages.

Parce que, toujours, la vie continue et pour ne pas céder à la sinistrose ambiante, nous avons tenu à



Le marché

maintenir la convivialité et apporter un peu de baume au cœur des Aurignacais et des commerçants en installant, comme chaque année, les illuminations de Noël ; nous avons également accompagné les associations qui ont fait les efforts pour maintenir quelques événements : la fête locale, le trail des Auri'Gines, le marché de Noël de l'ACPL, et nous

avons nous-mêmes maintenu, en version minimaliste, les cérémonies commémoratives ainsi que les Médiévales.



Le fauconnier



Les illuminations

Il aurait parfois été plus simple pour tous ces organisateurs et nous-mêmes de supprimer ces événements tant les conditions à respecter alourdissaient et rendaient aléatoire leur préparation, mais il était plus important, pour la communauté villageoise, de faire cet effort.

Comme chaque année, nous avons délibérément souhaité offrir un petit cadeau à nos anciens du village de plus de 85 ans. Consigne sanitaire oblige, cette fois-ci la commission sociale ne pourra pas le leur porter à domicile ; dès maintenant, ils peuvent venir le chercher ou le faire chercher à la Mairie en donnant leur nom au secrétariat.



Nous avons aussi maintenu le concours annuel des Maisons Fleuries pour lequel le jury a fait sa désormais traditionnelle inspection en juin ; son palmarès vous sera dévoilé dans le Feuilleton de janvier.

Ce concours est un élément structurant de notre politique de fleurissement et d'embellissement du village, de gestion raisonnée et écologique des espaces verts.

Depuis 2015, nous n'utilisons plus aucun produit phytosanitaire. Cela a été un patient travail de conversion des pratiques pour nos jardiniers qui sont désormais parfaitement maîtres de cette démarche. Nous avons voulu capitaliser et valoriser cette gestion par la candidature à la charte régionale Zéro-Phyto auprès de la FREDON (Fédération Régionale de Défense contre les Organismes Nuisibles).

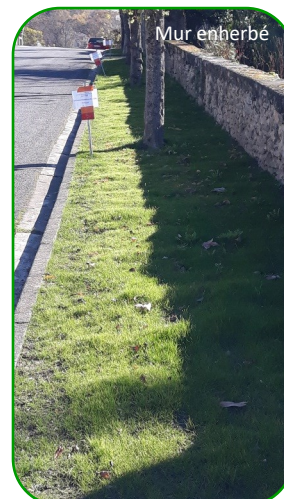


Nous espérons simplement entrer dans une nouvelle démarche de labellisation et obtenir une méthode pour progresser d'année en année.

Mais, SURPRISE ! Nous avons, dès la première année, été proposés au plus haut des quatre niveaux de cette charte « engagé Zéro-Phyto niveau Terre saine »



et nous devrions, d'ici quelques semaines, obtenir son label « Commune sans pesticide » du ministère de la transition écologique. La réalisation récente quelque peu d'avant-garde de notre trottoir enherbé Boulevard Adoue a, notamment, particulièrement séduit.



C'est une réelle satisfaction de constater que le travail mené depuis cinq ans,



basé sur une sensibilité et des actions intuitives, est validé et reconnu officiellement par des experts. Ce nouveau label s'ajoute à celui de Station Verte obtenu l'an dernier.

Il est pour nous essentiel de nous insérer dans ces labels nationaux pour recueillir de la notoriété, de la visibilité, pour asseoir la pertinence des projets ; et aussi donner, nous l'espérons, plus d'attractivité à la Commune, donc de l'activité pour les commerces et les acteurs économiques du territoire.

Dans le même ordre d'idées, la Maison des Services Au Public portée par la Poste, a obtenu en 2020 le label Maison France Services créé par le Gouvernement en 2019 dans le cadre du Grand Débat National pour un maintien des services publics en milieu rural.



Je l'écrivais plus haut, nous avons su mobiliser l'ensemble des acteurs territoriaux pour améliorer le quotidien des Aurignacais. C'est pourquoi de nombreuses actions menées par d'autres opérateurs ont abouti en 2020. C'est ainsi que le Conseil Départemental a terminé un long programme de modernisation du Collège et que le déploiement de la Fibre Optique, commandité aussi par le CD 31, est désormais dans sa dernière phase de réalisation sur la commune.

Nous avons également quasiment bouclé le programme « Du bois local pour ma classe » proposé par le PETR Comminges-Pyrénées qui a malheureusement subi plusieurs retards dus à la pandémie.



La Communauté de Communes poursuit son développement des sentiers de randonnée et a implanté une dizaine de panneaux d'information sur ce thème, répartis aux différents points de départ (place de la Mairie, entrée du Château et parking du Musée). Elle a également pérennisé « l'accueil Jeunes » commandité auprès de la MJC : celui-ci poursuit donc son action auprès de nos ados à Aurignac. De notre côté, nous souhaitons créer un Conseil Municipal des Jeunes en 2021 afin de les écouter, d'entendre leurs attentes et de les accompagner à la citoyenneté en les associant au développement communal.

Le Musée de l'Aurignacien a accueilli un nouveau Directeur, Sébastien MARZIN, en remplacement de Joëlle ARCHES, partie pour de nouvelles aventures professionnelles. Comme nous tous, lui aussi a tout fait pour maintenir cette année ce qu'il était possible de sauver, ce qui fut une gageure, et on peut se dire que son entrée en matière ne fut pas des plus simples. Ayant fait le choix de s'installer à Aurignac avec sa compagne, vous aurez l'occasion dans les temps à venir d'apprécier davantage son engagement professionnel et sa compétence. Bienvenue à lui.

La Région Occitanie-Méditerranée a mis en place un nouveau dispositif de proximité : « La Maison de ma Région ». Son rôle est de relayer l'ensemble des services et des missions de la Région, au plus près des habitants, où qu'ils se situent sur le territoire. Ce sont de véritables services publics de proximité.



Des agents spécialisés reçoivent le public pour :

- des conseils en matière d'emploi, de formation et d'orientation professionnelle,
- un accompagnement économique des entreprises ou des porteurs de projet (équipe territorialisée de l'Agence régionale de développement économique et d'innovation AD'OCC),
- de l'information sur les offres en matière de transports scolaires et non-urbains, du réseau régional des transports liO.

Plusieurs projets de long cours se sont poursuivis en 2020 mais se concrétiseront en 2021.



Vue de la colline de Joulin

Tout d'abord, nous sommes redevenus pleinement propriétaire du Comtal au 1er janvier 2020 et nous avons l'AGAPEI comme locataire occupant pour quelques années encore. Cependant, nous devons continuer d'étudier le devenir de cet ensemble qui sera quitté par l'AGAPEI dans les deux à trois ans qui viennent.

Parallèlement, nous avons officiellement acquis le terrain du Chemin de la Fontaine Vieille auprès de Frédéric et Vanessa BOUBE dans les tous derniers jours de 2020. Tout concourt à permettre l'implantation du nouveau site pour l'AGAPEI. Nous aurons l'occasion d'en faire état régulièrement. Nous avons d'ores et déjà engagé les études pour développer l'assainissement collectif dans ce secteur et pour améliorer le cheminement piétonnier vers le centre du village.

En septembre, j'ai fait préemption sur la vente de la salle paroissiale, car il m'a paru essentiel de conserver l'usage de ce site, stratégiquement bien positionné dans le village et pouvant rendre de bons services à la Commune : à court terme, en attendant de retrouver une salle des fêtes digne de ce nom, mais sans nul doute également à long terme lorsque cette dernière existera. Nous devrions acter officiellement cette acquisition dans les semaines à venir et il faudra ensuite, mais pas avant 2022 toutefois, prévoir des travaux de mise aux normes et d'adaptation aux usages.

Cette année, nous consacrerons notre énergie et nos moyens à quelques dossiers pour lesquels nous avons déjà obtenu les subventions : la rénovation des vestiaires du stade dont l'état n'est plus au niveau pour un accueil digne des équipes qui l'utilisent et particulièrement des plus jeunes. Comme pour tous les dossiers à venir, nous allons nous attacher à permettre l'accès à tous, aller plus loin que le niveau d'accessibilité obligatoire pour, pourquoi pas, dans le futur être en mesure d'accueillir des compétitions de handisport ou de sport adapté. Nous sommes convaincus que c'est l'avenir et que notre responsabilité d'élus nous l'exige.



Vestiaire



Une commission municipale « Inclusion » s'est constituée et va examiner l'ensemble de nos actions pour développer cet aspect ; elle proposera aussi dans l'avenir des actions de sensibilisation et de formation des élus, des agents municipaux mais également des acteurs de la commune : commerçants, artisans, bénévoles des associations, etc. Nous viserons l'exemplarité dans ce domaine autour du concept de « commune inclusive ».



Mur de soutènement - rue de l'Allée

Quelques murs du village, au premier titre desquels le mur de l'Allée, supporteront une consolidation car ce sont des éléments essentiels de notre patrimoine communal et nous devons les conserver, par respect pour le passé et en transmission pour le futur.

À ce titre, nous réaliserons les trois jardins médiévaux incitant à la balade bucolique et pédagogique dans le Vieil Aurignac ; nous engagerons, dès que l'aval du Service des Monuments Historiques nous sera transmis, une première tranche d'interventions sur l'église et nous allons lancer un diagnostic architectural sur le Donjon pour assurer sa pérennité et sa conservation.



croisement de Boussan

La commission Travaux planche par ailleurs sur l'amélioration de plusieurs points noirs sur la commune, particulièrement quelques carrefours à sécuriser : traverse du Foirail/boulevard Adoue, Chemin de Las Peyrères/Chemin de la Fontaine Vieille, Route de Boussan, ... Il sera nécessaire aussi de reprendre la peinture de signalisation au sol d'une grosse partie du village, effacée par le temps à plusieurs endroits.

Vous l'avez vu avec le dernier Feuilleton, nous voulons recueillir votre avis au sujet des déplacements dans le village, ce que l'on appelle désormais les mobilités douces. Dans la droite ligne de la mise en place de la zone 30, de la zone bleue, de la modification des places de la Mairie et des Oulès, de la fermeture de la Rue de la Poste, nous voulons clarifier l'espace dédié à la voiture et sécuriser les circulations piétonnes ou cyclables car nous ne pourrions accueillir toujours plus de voitures et d'utilitaires dans le centre-ville, accroître indéfiniment la capacité de stationnement et, en même temps, permettre la déambulation en sécurité.

Nous devons donc agir pour laisser la place à toutes les pratiques, et nous voulons le faire avec vous. Nos habitudes ont changé par rapport aux décennies passées, nous voulons mieux comprendre vos attentes, définir nos orientations politiques pour agir au mieux, conscients que nous prévoyons l'Aurignac des 30 prochaines années.

Alors n'hésitez pas à répondre au questionnaire avant le 8 février par le moyen que vous préférez (version papier ou site internet) et n'hésitez pas à inciter vos proches à répondre ainsi que vos connaissances qui vivent ou qui viennent à Aurignac régulièrement : tous les avis comptent. Erinna LAMY, l'une de nos deux Services Civiques (avec Loreena CASTEL qui travaille sur le développement culturel) recueillera et préparera l'analyse de vos réponses.

De nouveau, la Commune agit, mais pas seule. La Communauté de Communes a programmé un ambitieux projet de rénovation de la piscine intercommunale pour octobre 2021, dès la saison terminée. C'est une vraie chance pour ce site essentiel dans la vie collective du village et, s'il se réalise comme il est envisagé, ce sera une belle rénovation, croyez-moi, respectant là aussi les préalables actuels d'accessibilité, d'économie d'énergie et de ressources, d'utilisation des matériaux locaux et de facilitation de son exploitation.



Projet Piscine



Et puis, 2021 déjà bien remplie si nous parvenons à mener tous ces projets, il nous faut préparer le futur : c'est pourquoi nous engageons une réflexion sur le camping parce que, dans un Aurignac touristique et accueillant, visant à promouvoir son cadre de vie, ses commerces et ses événements associatifs, son rôle est majeur pour offrir de l'hébergement aux visiteurs. Nous pouvons profiter de son cadre verdoyant, de son insertion dans une zone du village en pleine dynamique (stade, tennis, piscine, maison de santé, moyenne surface, futur Comtal, ...) pour disposer d'un outil attractif, si tant est qu'il reçoive une mise à niveau.

Nous venons de déposer les dossiers de demande de subvention pour une rénovation énergétique de la maternelle que nous espérons réaliser en 2022.

Nous accélérerons la réflexion sur le traitement du fléau des pigeons envahissants et salissants dans le village. Une solution innovante pourrait être retenue mais je n'en dirai pas plus aujourd'hui.

Enfin, l'implantation d'une nouvelle salle des fêtes reste d'actualité : de nouvelles pistes enthousiasmantes sont posées mais nous devons examiner leur faisabilité tant d'un point de vue technique que foncier ou financier.

Vous le constatez, la nouvelle équipe que vous avez élue le 15 mars est au travail, nous poursuivons la mutation de notre cher village, de votre cher village et nous ne manquons pas d'idées, tout en restant à l'écoute des vôtres qui nous nourrissent également.

*Je souhaite que cette année vous soit favorable,
en espérant vous revoir très bientôt ...*

Prenez bien soin de vous



Jean-Michel LOSEGO
et le Conseil municipal d'Aurignac
vous souhaitent une bonne année

2021

L'année 2020 restera marquée par l'inédite situation sanitaire de la Covid 19. Pour chacune et chacun, notre rapport au monde se trouve interrogé, bousculant nos habitudes, nos valeurs, nos croyances, au risque de voir l'autre avec appréhension et de se replier sur ceux « de sa maison ».

La peur ne mène à rien, ni la folle insouciance, soyons attentifs aux autres, en toute humanité.

Si les vœux ont un sens, c'est bien, pour ce début 2021, prendre résolution de conserver le cap d'une vie collective où nul ne doit être retranché de la société. Il nous faut, là, partager nos savoirs, unir nos compétences, conjuguer nos efforts, avec l'espoir de voir, au mieux de notre science, que chacun-e est renfort quand l'unité chancelle, que chacun-e étincelle par son altérité. Il nous faut regarder le monde avec des yeux d'adulte et puis un cœur d'enfant.



« Au milieu de toute difficulté se trouve cachée une opportunité » Gandhi

